

Justificatif généré le 16/03/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 16/03/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/666032
N° d'annonce : 666032

ASSOCIATION LIBERALE D'ASSURANCE ET DE PREVOYANCE

A.L.A.P.

Association régie par la Loi de 1901

Siège social : 11 rue Brunel 75017 PARIS

Avis de convocation

Les Membres de l'Association sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **mardi 13 juin 2023 à 15 heures 30**, 10 cours du Triangle à La Défense (92800), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport du Conseil d'administration et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Quitus aux membres du Conseil d'administration
- Affectation du résultat de l'exercice
- Délégation au Conseil d'administration pour signer tous avenants aux contrats groupe d'assurance
- Pouvoir pour effectuer les formalités

Un Membre de l'Association ne peut se faire représenter que par un autre Membre. Tout Membre peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres Membres en vue d'être représentés à une assemblée, dans la limite de quatre pouvoirs.

Le Membre porteur de pouvoirs doit les déposer au siège de l'Association et les y faire enregistrer cinq jours avant la réunion de l'assemblée, faute de quoi ces pouvoirs sont nuls et de nul effet.

Pour tout pouvoir d'un Membre sans indication de mandataire, le Président, mandaté par le Conseil d'administration, émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le Conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de to

les autres projets de résolution.

L'Association met à disposition de ses Membres un modèle de pouvoir sur simple demande en appelant le 01 71 23 88 25.

Le Conseil d'administration

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeL9GVgIG

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeL9GVgIG>

